



AGRESSION POUR UNE DOUCHE

Ce mardi 7 décembre 2021 vers 7h30, un détenu s'est vu refuser la douche car celui-ci, comme à son habitude, mal réveillé, préfère prendre tout son temps et invite le surveillant à revenir plus tard.

Lors du départ promenade du bâtiment B 2 de la maison d'arrêt à 8h, ce même détenu, toujours mécontent du service public s'en prend violemment au surveillant venu lui ouvrir la porte en lui portant un coup de tête, surpris, notre collègue le repousse et l'amène au sol.

IL NE CESSE DE TAPER, IL VOULAIT FAIRE MAL !!!!!

Une fois au sol, le détenu s'est alors empressé de saisir notre collègue pour lui asséner des coups de poing au visage.

La réactivité et le professionnalisme du collègue présent dans l'aile a permis d'éviter le pire.

Non sans difficulté pour maîtriser cette individu, le collègue venu en renfort se retrouve à essuyer une pluie de coup, ce qui lui a valu une ITT de 3 jours.

Il a fallu attendre l'arrivée de nombreux renforts pour clore l'incident malgré les crachats.

L'intersyndicale du CP Maubeuge souhaite un bon rétablissement à nos collègues blessés, nous les accompagnerons dans leurs diverses démarches s'ils le souhaitent.

L'intersyndicale du CP Maubeuge demande à la direction, que ce détenu soit sanctionné à la peine maximale de QD soit 30 jours fermes et son transfert dans un autre établissement à l'issue de sa sanction disciplinaire.

L'intersyndicale du CP Maubeuge exige une peine exemplaire pour ce détenu lors de son passage au pénal, nous suivrons avec attention cette affaire.

L'intersyndicale du CP Maubeuge remercie le directeur ainsi que le capitaine infra pour s'être déplacés à l'hôpital et pour avoir apporté leur soutien au collègue lors d'un appel téléphonique le soir même.

À Maubeuge le 08 décembre 2021

Pour l'intersyndicale